

Matata et affaire Bukanga-Lonzo : le désistement de la sénatrice Mukalay ou la main noire de Shadary

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 490 du lundi 4 octobre au mercredi 5 octobre 2021 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Tshisekedi samedi à Oyo, Sassou mardi à Kinshasa : quelque chose se prépare !

P. 2

Traque des ADF avec l'appui de Kampala

Patrick Muyaya tranche : « Des troupes ougandaises venir opérer dans notre contrée, cette option n'a pas été levée »

Ce billet de blog est une retranscription du cinquième épisode du podcast « Masoloya Kati » du Groupe d'études sur le Congo (GEC), au cours duquel le porte-parole du Gouvernement et ministre de la Communication et des Médias, Patrick Muyaya, a été interrogé par le coordonnateur du Baromètre sécuritaire du Kivu, Pierre Boisselet, sur l'insécurité dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Dans la traque des rebelles ADF, présentés comme les principaux commanditaires des tueries en série dans la province du Nord-Kivu, Patrick Muyaya rejette la main tendue de Kampala,...

PP. 4,6



PARLONS-EN

Des assemblées provinciales pour rien !

ECONEWS

Aux grands maux de grands remèdes ! Le cas des assemblées provinciales en République Démocratique du Congo révèle le malaise de disposer de ces instances qui posent plus de problèmes qu'elles n'apportent de solutions. Les assemblées provinciales avaient pour mission de caser un maximum d'acteurs politiques et ainsi réduire la pression sur les postes de nomination à l'échelle nationale.

Maintenant qu'il apparaît que ces structures sont la cause principale du blocage des provinces, rien ne justifie leur maintien. La dernière manifestation de la nocivité de ces organes législatifs des provinces est venue, encore une fois de l'Equateur avec les violences liées au conflit entre le gouverneur et l'assemblée.

(Lire page 2)

Finances publiques : près de 530 millions USD mobilisés pour le seul mois de septembre

P. 5

Présidence de la Céli : pas de fumée blanche au Centre interdiocésain

P. 12

Tshisekedi samedi à Oyo, Sassou annoncé mardi à Kinshasa : quelque chose se prépare !

A peine revenu de l'Assemblée générale des Nations Unies, après un escale d'une semaine en Belgique, le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est allé à la rencontre samedi de son homologue de la rive du fleuve Congo, Denis Sassou Nguesso, dans sa ville natale d'Oyo, situé à environ 400 km de Brazzaville. La promptitude avec laquelle Félix Tshisekedi a effectué ce énième voyage de Congo/Brazzaville surpris plus d'un. Apparemment, le cabinet du Chef de l'Etat a été pris de court. Aucun communiqué n'a précédé ce voyage. Qui pis est, depuis son arrivée, samedi soir, à Oyo, la Présidence de la République ne s'est pas non plus dite un mot sur ce qui aurait justifié le déplacement de Tshisekedi vers Oyo. C'est la preuve qu'il y a urgence. De quelle nature ? On n'en sait pas grand-chose. Toujours est-il que Félix Tshisekedi qui doit faire, cette semaine, le déplacement d'Emirats Arabe Unis, a dû bousculer son agenda pour s'entretenir en priorité avec le doyen des Chefs d'Etat en Afrique centrale. Depuis Brazzaville, des sources les plus pertinentes confirment, que le président Sassou sera ce mardi à Kinshasa. Pourquoi faire ? Entre Kinshasa et Brazzaville, quelque chose se prépare.

ECONEWS

Chassé-croisé diplomatique entre Kinshasa et Brazzaville. Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a eu une fin de semaine particulièrement chargée.

Chronologie des faits : Jeudi 30 septembre : retour à Kinshasa dans la soirée, après l'Assemblée générale des Nations Unies et un séjour de reconstitution en Bel-

gique; vendredi 1^{er} octobre : direction du Conseil des ministres; samedi 2 octobre : voyage à Oyo (Congo/Brazzaville) à la rencontre du président Denis Sassou Nguesso.

Autrement dit, dès son retour à Kinshasa, après près d'une absence de deux semaines, Félix Tshisekedi n'a pas eu le temps de se reposer. Plus que deux petits jours à Kinshasa, le voilà s'envoler pour d'Oyo, village natal du président Sassou, pour des

entretiens en tête-à-tête.

Bien des questions taraudent les esprits : Qu'est-ce qui aurait pu justifier ce déplacement privant au Chef de l'Etat de s'imprégner de certaines urgences, après s'être absenté de Kinshasa pendant près de deux semaines ? Quel est ce dossier pressenti qui a poussé Tshisekedi à rejoindre son homologue de l'autre côté du fleuve à Oyo, loin de la capitale, Brazzaville ? Il y a beaucoup de zones d'ombre sur ce énième déplacement de Félix Tshisekedi.

Une chose est vraie : rien d'ordinaire dans ce que le Chef de l'Etat est allé chercher auprès de Denis Sassou Nguesso. En tout cas, il y a bien plus que cette vieille rhétorique d'entretenir juste les relations de bon voisinage.

ÇA BOUGE DANS TOUS LES SENS

Aussitôt rentré à Kinshasa après l'assemblée générale des Nations Unies, le chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'est donc envolé pour Oyo, au Congo-Brazzaville. Rien ne filtre autour de ce voyage inattendu de tous les obser-

vateurs.

Comme si cela ne suffisait pas, c'est autour du président Denis Sassou Nguesso de s'annoncer ce mardi à Kinshasa, a-t-on appris en haut lieu, depuis Brazzaville. Ici aussi, le mystère est entier. De part et d'autre, le secret est bien gardé.

Il est vrai que les deux chefs d'Etat ont des relations suivies se déclinant en père et fils. Mais ces visites aux allures de coaching font penser à la préparation de quelque chose dont la nature finira par être dévoilée au grand public.

La proximité entre les deux présidents, à l'image de leurs deux pays, est un signe encourageant que la déstabilisation ne viendrait pas d'eux.

S'étant constitué en duo, les deux présidents travaillent dans l'intérêt bien compris de leurs peuples respectifs. Lorsque l'un est en difficulté, l'autre apporte le soutien qu'il faut en termes de conseils et d'encadrement politique.

Denis Sassou Nguesso apporte son expérience, en matière de gestion d'un Etat à son fils et homologue qui est confronté à des difficultés de divers ordres.

La communauté internationale se mobilise

Elections 2023 : pas de cadeaux à Tshisekedi

HUGO TAMUSA

Si le Président de la République rassure, chaque fois qu'il en a l'occasion, la tenue irréversible, il sait que la communauté internationale qui a été d'un grand apport dans l'alternance démocratique de janvier 2019 ne lui fera pas de cadeaux. De Washington jusqu'à Bruxelles, en passant par Paris, tous lui rappellent de la tenue des élections générales à l'échéance.

A New-York, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, le secrétaire d'Etat américain, Anthony Blinken, le lui a rappelé dans des termes clairs, avant que Mike Hammer, ambassadeur des Etats-Unis en RDC, amplifie le même discours à partir de Kinshasa. Une façon de se rassurer que le message est réellement bien passé.

Dans les rangs de la communauté internationale, le discours est à l'intransigeance face à Félix-Antoine Tshisekedi dans l'organisation des élections générales à l'échéance 2023.

Sortant des réserves di-

plomatiques, l'Occident ne laisse aucune possibilité au Chef de l'Etat de négocier l'échéance de 2023 pour l'organisation des scrutins.

A Bruxelles, capitale de l'Union européenne, le langage est sans équivoque : les élections en RDC doivent se tenir dans le délai prévu dans la Constitution de la République Démocratique du Congo.

Bruxelles, capitale de l'ancien pays colonisateur, le ton est le même, Tshisekedi doit organiser de bonnes élections différentes de celles de 2018, entend-on là aussi de manière sans équivoque.

Pour la Belgique, explicite, le glissement du calendrier électoral ne sera pas accepté. La déclaration la plus surprenante vient de l'ambassadeur américain Mike Hammer. Dans une déclaration, il a appelé à l'organisation des élections à l'échéance 2023.

«*La position des Etats-Unis est claire, on veut des élections en 2023*», a déclaré à haute et intelligible voix le diplomate américain à Kinshasa.

Lorsque ce soutien au

Président de la République et à son régime se font entendre en prenant l'allure d'un ultimatum, il y a de quoi conclure à un consensus de l'Occident et par voie de conséquence de la communauté internationale sur l'obligation de tenir les élections à ce délai de décembre 2023.

A Kinshasa, le principe de l'organisation des élections dans le délai était à maintes reprises rappelé par le président Tshisekedi lorsqu'il en avait l'occasion. Même ses lieutenants de l'UDPS, Jean-Marc Kabund-a-Kabund et Augustin Kabuya, respectivement président a.i. et secrétaire général, n'ont cessé d'insister sur la tenue des élections générales en 2023, ajoutant qu'ils gagneront les élections à tous les niveaux.

UNE PRESSION PRÉCOCE

Cette pression sur le Président Tshisekedi a débuté après sa déclaration sur son intention de rempiler en 2023 pour un second mandat. Dans un souci de taquiner les Kabilistes, les partisans du Chef de l'Etat ont

répété à l'envie qu'en cas de non organisation des élections en 2023, le Président de la République en fonction reste en place jusqu'à l'élection de son successeur. Une jurisprudence de la Cour constitutionnelle qui a été profitée à Joseph Kabila, après les scrutins ratés de 2016.

Rien qu'en s'appuyant sur cet arrêt de la haute Cour, Kabila s'est adjugé d'un glissement de deux ans, avant les élections de décembre 2018. Tshisekedi ne se gênerait donc pas de passer par la même voie.

En face, cela a réveillé l'attention des observateurs neutres. Tous voient le Président-candidat fomenter des coups tordus pour se maintenir.

Il a beau se tenir loin – en apparence, clame l'opposition – du processus de désignation du président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), tous voient qu'il contrôle le processus en voulant imposer un candidat de son obédience. Ayant réussi à se doter d'une Cour constitutionnelle à son image, il ne lui resterait plus que la CENI pour tenir les deux bouts du jeu électoral congolais.

PARLONS-EN

Des assemblées provinciales pour rien !

(Suite de la Une)

Au Kasai Central qui tient le record du changement de gouverneur, au Kongo Central également, ont nagé dans les marigots similaires. Quatorze gouverneurs de province doivent être remplacés par l'élection de nouvelles têtes. Le désastre a atteint les sommets insoupçonnés.

Faut-il continuer avec des députés provinciaux qui ne votent que les édits budgétaires? Pourquoi cette hypocrisie collective persiste-t-elle? Ne sait-on pas que la principale cause des conflits entre gouverneur et Assemblée provinciale, c'est autour de la répartition de l'argent. Tant que le gouverneur satisfait aux appétits insatiables des députés provinciaux, il peut rester éternellement à son poste?

Le cas de Gentiny Ngobila illustre ce principe. Kinshasa n'est pas gouverné, mais aucune motion contre le gouverneur. Des embouteillages, des montagnes d'immondices, ..., immobilisme, personne ne bouge comme si tout allait bien. Ce calme est «acheté» par le gouverneur. Au lieu d'investir dans des projets de développement, les gouverneurs paient pour leur maintien.

La Cour des comptes, l'Inspection Générale des Finances (IGF), les différents ministres de l'Intérieur, y compris les gouvernements successifs, tous sont au courant de ces pratiques illégales. Mais personne ne prend le courage de régler ce vrai problème qui se pose à la nation. Ce qu'il faut actuellement, c'est commencer par dissoudre ces assemblées provinciales, puis modifier la loi pour carrément les supprimer.

Ces assemblées peuvent désormais redevenir des délibératives. Quitte au Gouvernement de la République de prendre ses responsabilités en accordant de la valeur réelle aux recommandations formulées par ces assemblées.

En vue de consolider l'unité nationale, la territoriale des non-originaux peut reprendre son droit de citer à côté d'une assemblée provinciale aux pouvoirs bien cernés. Au Président Tshisekedi et l'Union sacrée de la nation de prendre le taureau par les cornes.

Matata et affaire Bukanga-Lonzo : le désistement de la sénatrice Mukalay ou la main noire de Shadary

Dans la ville haute, on en parlait sans pourtant réunir plus de preuves nécessaires. On savait néanmoins qu'au sein du PPRD, le parti politique de Joseph Kabila, Matata Ponyo Mapon, nommé tour à tour ministre des Finances (2010) et Premier ministre (2012), n'a jamais été porté par ses caciques. En 2016, lorsque Joseph Kabila se retrouve dans l'obligation de se choisir un dauphin pour porter les couleurs du PPRD à la présidentielle, Matata est sa préférence. Mais, des bonzes du parti en ont décidé autrement. Sous la pression de l'aile dure du PPRD, Emmanuel Ramazani Shadary a été préféré à Matata. On connaît la suite... Au sein du PPRD, Matata a été l'homme à abattre. Le sabotage du Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, pour lequel Matata subit le

martyr à la Cour constitutionnelle, est un acte prémédité en haut lieu du PPRD. C'est un secret de polichinelle. On vient d'avoir finalement la preuve qu'entre Bukanga-Lonzo et le PPRD, il n'y a qu'un pas. En se décidant librement de soutenir une action condamnant les poursuites judiciaires contre Matata, avant de se rétracter, la sénatrice Mukalay Kionde ne s'imaginait pas la pression qu'elle allait subir du secrétaire permanent de son parti. Si la sénatrice justifie le retrait de sa signature pour «des raisons de convenance personnelle», on sait néanmoins qu'elle a agi sous la pression de Shadary, mettant à nu la grande influence du PPRD dans le dossier Bukanga-Lonzo. Décryptage.

ECONEWS

Bukanga-Lonzo : autophagie et cynisme politiques du PPRD

Enfin, la vérité sur les tireurs des ficelles politiques pour nuire à l'ancien Premier ministre de Kabila, Augustin Matata Ponyo Mapon, dans l'affaire de la débâcle du projet Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo est là. On s'en doutait !

Mais la correspondance de l'honorable sénatrice Mukalay Kionde Célestine-Hortense, ancienne Directrice de Cabinet Adjointe de Kabila, vient de rajouter une couche sur ce qui était quasiment connu de quelques analystes politiques.

La preuve en a été administrée par l'honorable sénatrice Mukalay Kionde Célestine-Hortense qui dit dans sa correspondance du 29 septembre 2021 adressée au président de la Cour constitutionnelle : « ... pour des raisons de convenance personnelle, j'ai décidé de retirer ma signature vous adressée par un groupe de sénateurs et relatif à la procédure judiciaire à charge du Sénateur Matata Ponyo Mapon sur le dossier de Bukanga-Lonzo... »

L'examen minutieux de l'esprit de cette lettre porte à croire que la Sénatrice a signé le mémorandum de son propre chef. On peut alors s'interroger sur les motivations à la base de son reniement ?

Selon certaines informations dignes de foi, Célestine-Hortense Mukalay Kionde aurait subi des pressions intenses par le Secrétaire permanent du PPRD, sur ordre de Joseph Kabila. Elle a dû, malgré elle, reculer pour répondre à la sollicitude de sa hiérarchie.

La question à se poser est celle de savoir si Emmanuel Ramazani Shadary peut, par lui-même, instruire les Sénateurs, encore fidèles et loyaux à Joseph Kabila, dans un dossier aussi sensible. Probablement non.

En effet depuis sa défaite cuisante aux élections de

décembre 2018, le pouvoir d'Emmanuel Ramazani Shadary s'est considérablement effrité. L'avènement de l'Unionsacrée pour la nation en décembre 2020, tel un tsunami, a fini de déconstruire le PPRD et le FCC en renforçant en même temps l'indépendance de nombreux élus. D'où la transhumance politique observée dans le rang de l'ancienne majorité quand on sait que le combat politique au Congo n'est jamais toujours fondé sur les idées.

Tenant à la fois compte de la sensibilité du dossier et de son pouvoir, il serait donc probable qu'Emmanuel Ramazani Shadary ait simplement exécuté un ordre. Cela peut paraître vrai d'autant que Joseph Kabila ne s'est jamais publiquement prononcé sur le dossier Bukanga-Lonzo, pourtant un des projets phares de son régime. Pourquoi ce silence alors que sa maison brûle et ses collaborateurs se déciment ? Que cela cache-t-il ?

Pour certains analystes politiques, Joseph Kabila serait en train de baliser le chemin de son retour au pouvoir. Pour ce faire, il faudrait écarter de la course toute personne qui aurait des velléités présidentielles susceptibles de lui barrer la route ; Il serait donc lui-même à la fois auteur et complice des ennuis politico-judiciaires à l'encontre d'Augustin Matata Ponyo Mapon.

Pour preuve, il avait plutôt choisi un autre dauphin alors que les chances pour ce dernier d'accéder à la magistrature suprême étaient très réduites. Le dossier même de Bukanga-Lonzo a brutalement connu un arrêt de financement sur fond du refus du ministre des Finances de l'époque, Henry Yav Mulang, sans coup férir.

La guerre de succession au sein du palais a été, en grande partie, favorisée

par la politique de «diviser pour bien régner», dont il a été lui-même à la fois auteur et complice : les querelles intestines entre le président de la chambre basse du Parlement, le Premier ministre, le directeur de son cabinet et certains autres dignitaires du régime, ont ponctué son règne au point de fragiliser l'unité d'action gouvernementale et de cristalliser les divisions au sein de l'appareil politique à sadisposition.

Dans l'entretemps, le

laisser-faire et le laxisme ont négativement impacté l'autorité de l'Etat à travers le pays. La population désespérant de plus en plus n'a pu renouveler la confiance à sa classe politique de façon générale quelques îlots exceptés.

Pourtant, le meilleur d'entre eux tous, qui a mieux fait, avant lui et après lui, en construisant et réhabilitant écoles et hôpitaux, bâtiments publics (primature, complexe royal, immeuble intelligent, musée,

etc.), en créant TRANSCO, Congo Airways, Esprit de vie, en renouvelant la flotte ferroviaire de la SNCC, en bancarisant la paie des agents publics de l'Etat, etc. est tout le temps vilipendé !

En temps normal, de telles pratiques ne peuvent pas être faites tant qu'il est vrai que les résultats de la gouvernance et du leadership sont plus qu'éloquents. Il est temps que le Congolais prenne conscience !

CP

Kinshasa, le 29 septembre 2021

Honorable MUKALAY KIONDE
Célestine Hortense
Sénatrice
Tél. : (+243) 997027761
e-mail : daigcm_org@yahoo.fr

SENAT
CABINET DU PRESIDENT
RECEPTION COURRIER
Reçu le 29 SET. 2021
N° d'Enreg. 44006803

Transmis copie pour information à :
- Bureau du Président du Sénat
- Secrétaire Général du PPRD

**A Monsieur Président de la Cour Constitutionnelle
A Kinshasa /Gombe**


**Objet : Retrait de ma signature du mémorandum
Relatif à la procédure judiciaire à charge du
Sénateur Matata Ponyo Mapon sur le dossier
Bukanga Lonzo**

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de venir auprès de votre personnalité vous signifier ce qui est repris en concerne.

En effet, pour des raisons de convenance personnelle, j'ai décidé de retirer ma signature du mémorandum vous adressé par un groupe de sénateurs et relatif à la procédure judiciaire à charge du Sénateur Matata Ponyo Mapon sur le dossier de Bukanga Lonzo.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments patriotiques.


Honorable Mukalay Kionde Célestine Hortense
Sénatrice

Traque des ADF avec l'appui de Kampala

Patrick Muyaya tranche : « Des troupes ougandaises venir opérer dans notre contrée, cette option n'a pas été levée »

Ce billet de blog est une retranscription du cinquième épisode du podcast « Masoloya Kati » du Groupe d'études sur le Congo (GEC), au cours duquel le porte-parole du Gouvernement et ministre de la Communication et des Médias, Patrick Muyaya, a été interrogé par le coordonnateur du Baromètre sécuritaire du Kivu, Pierre Boisselet, sur l'insécurité dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Dans la traque des rebelles ADF, présentés comme les principaux commanditaires des tueries en série dans la province du Nord-Kivu, Patrick Muyaya rejette la main tendue de Kampala, qui se dit disposer à appuyer les troupes congolaises. « L'idée des troupes ougandaises venir opérer dans notre contrée, cette option n'a pas été levée », a-t-il souligné. Avant de lever toute équivoque : « N'oubliez pas qu'il y a la Brigade d'intervention de la Monusco. L'idée n'est pas d'amener des armées étrangères à faire la guerre sur nos territoires. Nous n'en gardons pas de bons souvenirs. Mais l'idée, c'est de dire parce que c'est une menace conjointe, nous travaillons avec eux sur des options. Pour l'instant, ce n'en est pas une ». C'est à l'armée, dit-il, de s'assumer pleinement pour ramener la paix dans l'Est. « L'idéal pour nous, c'est que c'est à nous de faire cette guerre. La Monusco est là depuis vingt ans. Mais on ne va pas demander aux Casques bleus indo-pakistanaïens de venir mourir dans nos forêts... ».



Mais dans quelle mesure est-ce que l'état de siège peut contribuer à la solution à problème ? Il a essentiellement donné tout le pouvoir provincial à des militaires. Mais est-ce que c'est ça qui peut permettre de ramener la paix ? Si oui, par quel mécanisme ?

Les problèmes sont complexes et les motivations sont tout aussi diverses et multiples. On ne peut pas penser régler le problème des groupes armés si nous ne regardons pas bien les différents conflits fonciers, miniers ou tribaux. Ces conflits ont été exacerbés du fait que les gens ne se sentaient pas en sécurité.

La nature de la menace, des défis, ne permettait pas à des gouverneurs civils de disposer pleinement des ressources pour y faire face. Ceci dit, l'état de siège est une situation temporaire. Nous le renouvelons tous les quinze jours et avec une évaluation sérieuse au niveau de l'Assemblée nationale. Mais nous pensons qu'une gouvernance militaire, pour un moment donné, peut permettre de mieux circonscrire les menaces. Vous connaissez les militaires, leurs méthodes, la discipline et tout le reste.

Le grand défi que nous avons, il faut qu'on se le dise franchement, c'est que nous avons une armée qui est à l'image du pays, en crise. Lorsque nous avons lancé l'idée de l'état de siège, nous avons reçu beaucoup des résistances de la part de nos partenaires traditionnels qui disaient « mais pourquoi confier la gestion de ces provinces à l'armée alors que l'armée est considérée comme une partie du problème ? »

Ce n'est pas notre avis. Nous, nous pensons que l'ar-

mée est une partie de la solution, justement, et que très souvent, il y a une généralisation. Bien évidemment, il y eu des brebis galeuses. Mais regardez les efforts qui sont faits : on les juge, on les condamne, on les arrête, on les interpelle. Même en plein état de siège.

En même temps que nous faisons l'état de siège, nous devons régler les problèmes de l'organisation de l'armée, nous devons regarder la chaîne d'approvisionnement en militaires, les rations, les capacités opérationnelles. Tout ça, c'est des choses qui se font en même temps, dans un contexte où l'enveloppe budgétaire est assez réduite.

Il y a aussi un volet diplomatique. Nous avons des voisins rwandais et ougandais. Des groupes comme les FDLR [Forces démocratiques de libération du Rwanda] et les ADF [Forces démocratiques alliées] constituent une menace à leur sécurité. Le Président, qui s'est installé trois semaines dans l'Est, a eu l'occasion de discuter avec ses homologues sur ces sujets, pour voir comment on peut commencer à prendre en charge ces questions à leur niveau.

Justement, le président ougandais Yoweri Museveni a donné une interview à France 24, dans laquelle il a dit que son armée était prête à intervenir au Congo pour traquer les ADF et qu'il n'attendait plus que l'annonce du gouvernement congolais pour le faire. Est-ce que vous confirmez que ce projet est dans les cartons ?

Il y a des discussions qui existent. Je vous ai dit que le Président de la République a discuté avec le président Museveni. Les ADF sont une menace conjointe. Ils circulent à la fois chez nous et ils vont en Ouganda. Je crois

que nos armées discutent et font du partage de renseignements. C'est déjà une forme de collaboration. Mais l'idée des troupes ougandaises venir opérer dans notre contrée, cette option n'a pas été levée. N'oubliez pas qu'il y a la Brigade d'intervention de la Monusco.

L'idée n'est pas d'amener des armées étrangères à faire la guerre sur nos territoires. Nous n'en gardons pas de bons souvenirs. Mais l'idée, c'est de dire parce que c'est une menace conjointe, nous travaillons avec eux sur des options. Pour l'instant, ce n'en est pas une. Donc vous n'excluez pas que ça puisse peut-être le devenir...

La situation est évolutive avec le terrorisme. Je ne saurai pas vous dire qu'on n'y arrivera pas. L'idéal pour nous, c'est que c'est à nous de faire cette guerre. La Monusco est là depuis vingt ans. Mais on ne va pas demander aux Casques bleus indo-pakistanaïens de venir mourir dans nos forêts. Il faut qu'on soit réaliste. Ceci dit, il n'est pas exclu que nous puissions collaborer avec la Monusco de manière étroite pour voir dans quelle mesure on avance pour mettre fin à cette menace. Le terrorisme, c'est un cancer qui se métastase.

On a appris qu'un accord a été signé avec le Rwanda concernant l'exploitation de l'or. Est-ce que ça rentre aussi dans le cadre de la politique sécuritaire ? La RDC n'a-t-elle pas la capacité de transformer la production des mines d'or qui se trouvent sur son territoire ?

Vous savez, la frontière RDC-Rwanda, c'est la frontière la plus fréquentée au monde après la frontière Etats-Unis - Mexique.

Avant le Covid, c'était 60.000 personnes par jour. Ça veut dire que les populations, pour collaborer, n'ont pas besoin que les politiques s'entendent.

Ce qui s'est passé, c'est qu'il y a eu des accords en marge de la visite du président rwandais à Goma. Les présidents sont partis visiter le site de l'éruption. A quelques kilomètres se trouvent les bastions des FDLR dans le Nyiragongo.

(Suite à la page 6)

ECONews avec BLOG.KIVUSECURITY.ORG

L'état de siège a été instauré il y a plus de quatre mois maintenant. Quel est le constat, selon vous ? Diriez-vous que l'état de siège a rencontré certaines difficultés qui n'étaient pas prévues ? Considérez-vous que c'est un succès intégral ?

Le Président de la République, après son élection, a fait du retour de la paix à l'Est une promesse ferme. Vous savez mieux que moi que cette situation d'insécurité dure depuis plus de 25 ans et qu'on n'a jamais véritablement trouvé les solutions. On a essayé beaucoup de choses, qui n'ont pas donné de résultats. Le Président Félix Tshisekedi a pris cette mesure radicale, qui est du reste prévue dans la Constitution, et qui prévoit que lorsque l'intégrité du territoire est menacée, on puisse recourir à un état de siège. L'instauration de l'état de siège, qui était voulu par les populations meurtries pendant de longues années, était donc un impératif. Parce qu'il faut essayer toutes les solutions et toutes les pistes.

Nous sommes satisfaits du fait que cette idée circonscrit le problème et nous permet de mieux le prendre charge. Ceci dit, nous savons que l'état de siège en lui-même n'est pas la solution définitive au problème de l'Est, parce que les problèmes sont complexes. Ils sont d'ordre militaires, sécuritaires, économiques, sociaux, fonciers et miniers. Ce sont des problèmes

qui sont transversaux.

Mais nous pensons commencer par la situation sécuritaire parce qu'il faut donner une thérapie de choc qui va nous permettre, en restaurant la sécurité, évidemment, de voir comment régler les autres problèmes. La vérité c'est que ces parties du territoire touchées par l'état de siège vivent une forme d'absence ou de faiblesse de l'autorité de l'Etat qui a permis à ces groupes armés de foisonner. Donc la décision du Président de la République de proclamer l'état de siège illustre donc cette ferme volonté d'y arriver.

Quatre mois après, je ne saurai pas dire que nous sommes satisfaits parce que la satisfaction pour nous, comme Gouvernement, c'est le retour de la paix. C'est de nous assurer que nos compatriotes de Beni et Bunia vaquent librement à leurs occupations. On va dire que nous connaissons des avancées. Nous n'avons jamais dit que l'état de siège mettrait fin de manière automatique à la situation d'insécurité ou aux différents massacres.

Aujourd'hui, vous voyez qu'il y a eu beaucoup de redditions. Et il y a un processus de désarmement qui a été mis en place. Il y a eu une réunion du comité de pilotage. Le triptyque que nous avons mis en place, opération militaire, sensibilisation des communautés et démobilisation des groupes armés, va nous permettre de connaître le succès.

Finances publiques : près de 530 millions USD mobilisés pour le seul mois de septembre

Au ministère des Finances, Nicolas Kazadi Kadima-Nzuzi, son titulaire, est un homme heureux. Cette année, la machine de mobilisation des recettes publiques tourne à plein régime, pulvérisant tous les records. Pour le seul mois de septembre, les trois traditionnelles régies financières (DGI, DGDA et DGRAD) ont canalisé vers le compte général du Trésor un montant de 1.069 milliards de francs congolais, soit l'équivalent de plus de 530 millions Usd au taux budgétaire. Vendredi en Conseil des ministres, le Gouvernement a appelé le ministre des Finances à plus d'ardeur dans la mobilisation des recettes publiques, tout en réaffirmant le principe de rationalisation des dépenses. Parallèlement à cette embellie sur les recettes publiques, le ministre des Finances a lancé, samedi à Kisangani, la seconde phase de déploiement du logiciel ISYS-REGIES pour un meilleur encadrement des recettes fiscales.

FRANCIS M.

L'évaluation et le suivi des mesures pour la mobilisation accrue des recettes de l'Etat ont été l'un des sujets inscrits à l'ordre du jour de la dernière réunion du Conseil des ministres, tenue vendredi par visioconférence, sous la direction du Président de la République, Félix Tshisekedi Tshilombo.

Dans le cadre du renforcement du dispositif de mobilisation accrue de recettes publiques, le ministre des Finances, Nicolas Kazadi Kadima-Nzuzi, a présenté au Conseil la situation de la trésorerie de l'Etat durant le mois de septembre 2021. Ainsi, les recettes collectées du 1^{er} au 30 septembre dernier ont été de l'ordre de 1.069 milliards de francs congolais, soit près de 530 millions Usd au taux budgétaire. Ce qui représente un taux d'exécution de 121% par rapport aux assignations budgétaires du mois sous examen.

De l'avis de l'argentier national, « ce résultat vient consolider la tendance haussière des recettes publiques déclen-

chée depuis avril 2021 ».

Saluant la performance des régies financières dans la mobilisation des recettes au-delà des attentes, le ministre des Finances a donné des indications précises suivantes : « La Direction générale des douanes et accises (DGDA) a fait un taux de réalisation de 128% sur ses assignations budgétaires évaluées à 2.19,7 milliards de CDF. Elle a mobilisé 280,2 milliards de CDF; La Direction générale des impôts (DGI) a atteint 117% de ses assignations mensuelles arrêtées à 511,3 milliards de CDF. Ses recettes se sont chiffrées à 599,6 milliards de CDF; La Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et participations (DGRAD) a, quant à elle, fait un taux de réalisation de 127% sur ses assignations de 149,6 milliards de CDF. Elle a mobilisé 190,1 milliards de CDF.

Le ministre Kazadia, enfin, rassuré le Conseil de la détermination du Gouvernement à « maintenir le cap de la mobilisation accrue des recettes publiques et de la rationalisation des dépenses de l'Etat qui ont



Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, samedi à Kisangani, lors du lancement de la phase de déploiement du logiciel ISYS-REGIES.

tendance à s'ajuster au niveau de recettes réalisées».

Si la trésorerie publique se raffermie de plus en plus, le Gouvernement travaille également sur la rationalisation des dépenses. Aussi, vendredi en Conseil des ministres, le ministre des Finances a-t-il été complété par le ministre d'Etat, en charge du Budget qui a informé le Conseil d'avoir transmis à tous les membres du Gouvernement le Plan d'engagement budgétaire plafonné à 2.353 milliards de CDF pour le quatrième trimestre 2021.

Il a expliqué le bien-fondé de la nécessité de se conformer à la procédure d'engagement de la dépense publique.

SECONDE PHASE DE DÉPLOIEMENT DU LOGICIEL « ISYS-REGIES »

Si la machine de mobilisation présente des signes encourageants, le ministre des Finances multiplie des initiatives pour mettre les régies financières dans les meilleures conditions de canaliser les recettes vers le compte général du Trésor, tout en réduisant le plus possible le coulage des recettes.

Dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale, Nicolas Kazadi a lancé officiellement, le

samedi 2 octobre 2021 à partir de la ville de Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo, la seconde phase du déploiement du logiciel ISYS-REGIES, au cours d'une cérémonie à laquelle a pris part le gouverneur ad intérim de la province, Moris Abibu.

En effet, la mise en place de la chaîne informatisée des recettes dans cette partie de la RDC, contribuera au renforcement de la gouvernance financière telle qu'évoquée par l'argentier national qui a insisté sur la volonté politique du gouvernement de la République à répondre aux attentes du peuple congolais sans subterfuges, en renflouant les caisses de l'Etat.

Dans son discours, Nicolas Kazadi a rappelé sa détermination consistant à recourir à l'informatique dans la gestion des finances publiques comme l'une des solutions pour améliorer le système fiscal de la RDC. Les défis à relever étant immenses, a-t-il martelé, il a annoncé une étude de faisabilité pour l'implémentation des logiciels de maîtrise de l'assiette fiscale, notamment dans les secteurs des mines, des télécommunications, des hydrocarbures, de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), ainsi que

du contrôle des quantités importées et exportées.

ISYS-REGIES est un logiciel du ministère des Finances, opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2021, en vue de la rationalisation des dépenses. Ce logiciel est dès lors opérationnel dans sept provinces, à savoir, ville de Kinshasa, Haut-Katanga, Haut-Lomami, Kongo Central, Lualaba, Nord-Kivu et Tanganyika.

Grâce à la traçabilité, et la transparence qu'il apporte sur les opérations de perception des recettes, ISYS-REGIES s'est avéré comme le meilleur instrument dans la lutte contre la fraude, servant par conséquent d'outil de contre-vérification dans les déclarations fiscales. Le champ d'application du logiciel ISYS-REGIES s'étend des régies financières à savoir, la DGI, la DGDA, et la DGRAD aux autres services impliqués dans le processus de mobilisation des recettes, en l'occurrence, les banques commerciales, la Banque Centrale du Congo (BCC), la Direction du trésor et de l'ordonnancement (DTO) et la Direction de la comptabilité publique (DCP).

Dans la mesure où la digitalisation complète de recouvrement des recettes fiscales passe par la réduction de la manipulation humaine, le patron des finances congolaises a invité les banques commerciales à finaliser le plus rapidement possible l'intégration de leurs systèmes informatiques avec ce logiciel pour que, par une seule saisie, les informations d'encadrement soient transmises entre leurs systèmes et ISYS-REGIES. Un arrêté ministériel est en cours d'élaboration pour rendre obligatoire cette intégration, a promis le ministre des Finances, devant toutes les parties réunies à Kisangani.

Mécanisation de plus de 22.000 agents de l'Etat mise à la retraite : pari gagné pour Jean-Pierre Lihau

MARC NZATE

Un vent de renouveau souffle désormais au sein de l'administration publique de la RDC depuis la nomination de Jean-Pierre Lihau au poste de vice-Premier ministre (VPM), ministre de la Fonction publique, Modernisation de l'administration et Innovation du service public. De la parole à l'acte, le VPM Lihau concrétise chaque jour qui passe les engagements souscrits dès son arrivée à ce ministère, pilier de l'action publique. Il vient de signer l'une des actions la plus historique de la mandature du Président Tshisekedi.

Dans un dossier bien fi-



Jean-Pierre Lihau, vice-Premier ministre (VPM), ministre de la Fonction publique, Modernisation de l'administration et Innovation du service public

celé et brillamment défendu, le 1^{er} octobre 2021 en Conseil des ministres, Jean-Pierre Lihau Ebu a obtenu la mécanisation immédiate de plus de 22.000 agents de l'administration publique. Plus de 22.000 agents,

longtemps demeurés non payés, vont désormais toucher leurs salaires.

L'impact social de cette décision n'a pas laissé insensibles le Chef de l'Etat, le Premier ministre et l'ensemble

des membres du Gouvernement qui ont publiquement félicité le VPM Jean-Pierre Lihau pour la finesse et la bonne planification du processus d'assainissement et de modernisation de l'administration publique.

Dans le même registre, le Conseil des ministres a approuvé la proposition du VPM Lihau de mettre à la retraite tous les fonctionnaires qui ont dépassé l'âge de 90 ans. Cette décision sera aussi cristallisée dans les heures qui suivent.

Il faut signaler que les anciens non-payés qui attendent désormais leurs salaires le mois prochain évoluent aussi bien dans l'administra-

tion centrale de Kinshasa que dans les administrations des provinces. C'est donc le premier résultat de la tournée effectuée dernièrement au grand Katanga et au Kivu par le patron de la fonction publique, une mission d'actualisation du fichier des fonctionnaires qui s'étend sur l'ensemble des 26 provinces.

Et pour bien dépoussiérer la fonction publique, le VPM Lihau a déjà annoncé la suppression des fictifs, des cumulards, des doublons et des inactifs du fichier de l'administration publique. Ce qui permettra à l'Etat congolais de réaliser des économies des dizaines des millions de dollars américains.

Traque des ADF avec l'appui de Kampala

Patrick Muyaya tranche : « Des troupes ougandaises venir opérer dans notre contrée, cette option n'a pas été levée »

(Suite de la page 4)

Nous savons qu'il y a des problèmes d'ordre diplomatico-sécuritaires, mais nous savons aussi que les populations coexistent et font du business.

Donc, on a fait un accord sur la protection des investissements. Et puis, il y a eu cet accord, qui a été comme parrainé par les deux présidents, d'une entreprise rwandaise et d'une entreprise publique congolaise. Pourquoi ne ferait-on pas affaire avec le Rwanda ? Ce n'est pas que nous n'avons pas forcément les capacités, mais aujourd'hui, nous vivons dans un monde mondialisé. Si nous échangeons avec les Chinois et les Libanais, pourquoi n'échangerions-nous pas avec les Rwandais ? Nous sommes liés parce qu'il n'y a pas des frontières naturelles entre nos pays. Traditionnellement, nos populations ont toujours été très proches.

Dans l'Est, le groupe le plus dangereux de loin, c'est ce sont les ADF. Leur stratégie peut être qualifiée de terroriste. Mais comment faire pour faire face à cette menace ?

Les moyens sont multiples, spécialement lorsqu'ils font du terrorisme. Les ADF occupent cette partie du pays depuis bien longtemps, depuis le maréchal Mobutu, il y a 20 ou 30 ans. Ils sont fondus dans la population, ils ont recruté des supplétifs.

Dans la guerre classique, vous savez qu'il y a un front, vous y allez. Mais lorsque les gens décident d'utiliser des humains comme de bombes, exactement comme nous voyons des kamikazes ailleurs, c'est inquiétant.

C'est pour ça que nous nous considérons que la sensibilisation est une stratégie de taille qui peut nous permettre de mettre fin à cette guerre. Donc, autant on va combattre pour leurs sanctuaires identifiés, comme Madina, autant nous devons faire fonctionner un réseau puissant de renseignement en territoire de Beni, en ville de Beni pour voir qui sont les relais, qui sont ceux qui sont prêts à se battre pour eux.

Nous comptons sur nos forces armées, nous comptons sur nos communautés locales pour pouvoir créer une dynamique qui permette de mettre fin à cette histoire des ADF.

Lorsqu'on regarde la

chronologie, on se rend compte que ces massacres ont redoublé d'intensité à partir du moment où le président a déclenché l'offensive de grande envergure contre ce groupe, fin 2019.

Alors, est-ce que cette opération avait été suffisamment préparée pour que les civils soient protégés afin qu'ils n'aient pas à en subir les conséquences ?

Ce n'est pas l'état de siège qui est à la base des massacres. Ce sont ces terroristes qui ont toujours opéré de la sorte. À chaque fois qu'il y a une offensive militaire de l'armée, ils s'en prennent à la population et ils font beaucoup de publicité sur ce qu'ils font. Ce qui fait que les gens ont l'impression que c'est parce qu'on a décrété l'état de siège qu'il y a des morts. Mais en réalité, s'il n'y avait pas d'état de siège, il y aurait des morts.

Notre armée se réorganise, notre armée va monter en puissance, notre armée va les combattre. Les problèmes dans l'armée sont en train d'être résolus. Nous pensons que nous allons y arriver. Lorsqu'on a instauré l'état de siège, de gens craignaient des violations des droits humains. Mais quatre mois après, je crois que ceux qui craignaient des arrestations, ou des restrictions des libertés ne les vivent pas.

Aujourd'hui, ce qui est liberticide, ce qui est meurtrier, c'est la présence des ADF, c'est la présence de groupes armés. Nous, nous représentons l'Etat. Nous avons la volonté d'y mettre un terme parce que si nous n'y mettons pas un terme, notre mandat politique n'aura pas de sens.

Vous avez parlé de montée en puissance des opérations militaires. Il y a une chose un peu paradoxale dans nos observations c'est que, depuis l'instauration de l'état de siège, on ne voit pas d'augmentation de l'activité des FARDC. Elle a plutôt tendance à diminuer selon nos chiffres. Est-ce que en confiant des responsabilités civiles à l'armée, on ne l'a pas détournée de sa fonction ? Êtes-vous en capacité de nous dire à quelle étape on va voir plus de choses sur le terrain. Est-ce qu'il y a des

budgets qui ont déjà été débloqués ? A quelle date ?

Je crois qu'il y a un budget qui a été débloqué. On parle de 33 millions de dollars pour l'état de siège. Il y en aura encore davantage parce qu'on n'a pas le choix : il faut mettre fin à cette situation. Mais je pense aussi globalement que lorsqu'on a mis en place l'état de siège, on a mis un gouverneur militaire qui devrait s'occuper des opérations et on a mis un vice-gouverneur policier qui devait s'occuper du maintien de l'ordre. Mais l'administration existe. Et la plupart des conseillers de deux gouverneurs militaires étaient dans les gouvernements provinciaux. Par exemple, pour le cas du Nord-Kivu, le gouverneur Carly Nzanzu, même s'il n'est plus gouverneur agissant, travaille étroitement avec le gouverneur militaire.

Les affrontements et les opérations se font en forêt. La plupart des bastions sont au fin fond du parc des Virunga, des zones où parfois, le gouverneur de l'Ituri nous l'a expliqué, il n'y a même pas un rayon de soleil. Est-ce qu'il faut commencer à faire la publicité de toutes les opérations, mettre des caméras pour montrer qu'il y a les opérations. La vérité c'est que nous avons des militaires qui meurent. Des militaires qui sont blessés, des militaires qui disparaissent. Quand nous étions à Beni ou en Ituri, nous avons visité des hôpitaux militaires avec le Premier ministre. Quelle n'a pas été notre peine de voir des militaires amputés, blessés, brûlés, dévisagés. Elle est cruelle cette guerre. Mais ce que je sais, c'est qu'il y a des opérations, qu'il y a des avancées. On parle des routes qui ont été ouvertes en Ituri, à Beni, la RN 4, la RN 27...

Elles sont encore attaquées malheureusement...

Oui, mais ces routes sont attaquées de manière terroriste. Lorsque vous avez une colonne de 200 véhicules allant dans une direction, ceci veut dire que vous êtes exposés. Peut-être faudrait-il jalonner un peu plus de militaires sur la région.

Mais je crois que lorsqu'une attaque de ce genre survient, ça nous permet à nous de réadapter notre stratégie pour faire face à ces ty-

pes de menaces parce que nous avons choisi d'escorter les populations qui circulent entre les deux provinces pour être sûrs qu'ils sont sécurisés. C'est la motivation de départ. Nous y travaillons avec la Monusco. Malgré l'attaque qu'il y a eu, nous continuons.

L'état de siège n'a-t-il pas été lancé d'une manière prématurée ? Vous nous expliquez à quel point, effectivement, il y a des FARDC qui souffrent et c'est incontestable. Tout le monde compatit avec ça. Il faudrait qu'ils soient plus nombreux, qu'ils soient mieux équipés. Est-ce que ça n'aurait pas dû être fait avant le déclenchement de l'état de siège ?

On ne pouvait pas attendre que nos populations continuent de mourir. Même si aujourd'hui, les gens ne voient pas encore le bien-fondé de l'état de siège, nous le voyons. Nous voyons qu'il y a des progrès. Vous savez que notre armée est en crise depuis bien des années. Il ne faut pas attendre du Président Tshisekedi, malgré toute la volonté politique qu'il a, de créer une armée en deux ans. Nous devons faire avec la même armée. C'est sur cette armée là et c'est sur cette police là, malgré les problèmes, qu'il faut compter. On n'a pas le choix.

En même temps il y a des unités qui sont en cours de formation, qui seront versés sur le front après reconditionnement.

Le président Tshisekedi, lors de sa dernière visite dans l'Est, a parlé de la mafia qui gangrène l'armée. C'est un discours assez nouveau, même si la réalité qu'il recouvre est ancienne. Cette mafia, elle remonte jusqu'où dans le système ? Est-ce que ça se passe simplement sur le terrain ? Est-ce que ça va plus haut ? N'y a-t-il pas certains militaires qui sont aujourd'hui à des postes haut placés à Kinshasa et qui mériteraient aussi d'être écartés ?

Le Président de la République lui-même, de manière d'ailleurs courageuse, l'a dit publiquement parce que nous estimons que nous n'avons

rien à cacher. On travaille dans la transparence. Depuis les débuts de l'état de siège, vous avez vu tous les ministres, y compris le gouverneur de la Banque centrale, passer devant la commission des Finances à l'Assemblée pour justifier chaque dollar qui a été décaissé. Ceci dit, nous sommes arrivés dans un contexte où il existait des pratiques dans l'armée, des détournements, des effectifs qui ne correspondent pas à ceux sur le terrain...

Lorsque le Président le relève, ça veut dire que nous avons l'avantage d'identifier le problème. C'est le début de la solution. Quelques jours après, vous avez vu l'inspecteur général de l'armée se rendre sur place. Vous avez vu qu'on a procédé à des interpellations. De cette manière-là, nous réussirons progressivement à extirper les mauvaises troupes.

L'inspecteur général, sauf erreur de ma part, c'est le général Amisi, alias « Tango four ». Lui-même est sous sanctions des Etats-Unis et de l'Union européenne. Il a été accusé par certaines enquêtes d'être mêlé à des réseaux économiques illégaux. Est-ce que ce travail d'assainissement ne devrait pas justement commencer par remplacer quelqu'un comme cela ?

Si vous regardez bien l'armée, il y a beaucoup de gens qui ont été remplacés depuis l'arrivée du Président. Il y a des efforts qui sont faits quotidiennement. Il y a peut-être eu un ou deux officiers qui sont encore concernés par les sanctions américaines. Mais il ne faut pas mêler les deux.

Il y a une enquête qui concerne l'état de siège spécifiquement et il y a d'autres éléments. Il y aura le temps de la justice. Si le général Amisi a été impliqué ou a été accusé, je crois que le moment venu on tirera les conséquences.

L'idée ici, c'est de dire nous devons être sûrs que dans notre armée, il n'existe plus de pratiques suspectes de corruption, de connivence avec les groupes armés et tout le reste.

Les efforts sont en cours pour démêler les maux que nous avons trouvés.

Education : gouvernement et enseignants ne s'accordent pas sur la rentrée scolaire 2021-2022

La rentrée scolaire 2021-2022 est confirmée pour ce lundi 4 octobre 2021. L'annonce a été officiellement faite le vendredi 1^{er} octobre 2021 par le gouvernement lors de sa 22^{ème} réunion présidée par le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Faisant de l'éducation sa priorité, le chef de l'Etat a instruit le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) de renforcer la collaboration avec son administration pour améliorer le partage d'informations et la gestion des bases de données. Il a chargé le Premier ministre de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la rentrée sur l'ensemble du pays avec des mesures exceptionnelles pour les provinces sous état de siège, et spécialement sur la scolarité des enfants hébergés dans les orphelinats en âge de scolarité pour qu'ils bénéficient de l'égalité des chances ; créer une task force interministérielle, notamment entre les ministères du Budget, des Finances et de l'EPST, en collaboration avec son cabinet pour effectuer le suivi et une évaluation efficace du programme de la gratuité. Malgré toutes ces dispositions, les enseignants du secteur public ont, au cours d'une assemblée générale samedi 2 octobre 2021, décidé de boycotter la rentrée scolaire ce lundi 4 octobre 2021. Leurs syndicats, principalement le Syeco (Syndicat des enseignants du Congo) et le Synecat (Syndicat national des enseignants des écoles catholiques) estiment que les préoccupations de leurs membres n'ont pas été prises en compte.

VÉRON KONGO

Arrivé vendredi 1^{er} octobre 2021 à Mbuji-Mayi, chef-lieu de la province du Kasai oriental, le ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, Tony Mwaba, va procéder, ce lundi 4 octobre 2021, à l'ouverture officielle de la rentrée scolaire 2021-2022. Il profite également de son séjour pour lancer la campagne dénommée

«Pas d'écoles sans banc».

Selon lui, cette opération consiste à équiper en bancs-pupitres les établissements scolaires. Car, il est inadmissible de voir les élèves suivre les cours à même le sol. Cela se répercute sur la baisse du niveau d'enseignement que l'on ne cesse de déplorer.

UNE RENTRÉE HYPOTHÉTIQUE

Les élèves congolais re-



Une rentrée des classes hypothétique

prendront-ils le chemin de l'école ? C'est la question que ne cesse de se poser la population par rapport à la décision de boycott prise samedi 2 octobre 2021 par les enseignants. Ces derniers, soutenus par leurs syndicats, refusent de toucher à la craie tant qu'ils n'auront pas gain de cause à leurs revendications. Ce mot d'ordre a été bien reçu en provinces. C'est le cas dans la province du Haut-Uélé par exemple où, intervenant sur la chaîne de radio TOP CONGO Fm, le président du syndicat des enseignants programme la rentrée scolaire 2021-2022 pour le 18 octobre prochain en attendant l'abou-

lissement des concertations au niveau du gouvernement.

De Mbuji-Mayi où il séjourne, le ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique a réagi en précisant que, concernant les préoccupations des enseignants, le gouvernement est en concertation avec le banc syndical des enseignants. La preuve en est que, outre la poursuite des travaux dans le cadre d'une commission interministérielle avec le banc syndical, il vient d'être accordé aux enseignants un acompte sur certaines de leurs revendications.

«Avec tous les syndicats des enseignants, y com-

pris le Syeco et le syndicat, nous nous sommes accordés à cet effet», a rassuré le ministre Tony Mwaba. «La grève que les enseignants comptent observer pour obtenir quelque chose de la part du gouvernement ne s'explique pas», a-t-il relevé.

Le gouvernement et le banc syndical des enseignants doivent donc mettre de l'eau dans le vin en privilégiant l'intérêt des enfants qui constituent l'avenir du pays. Pour ce faire, la commission interministérielle doit accélérer les pourparlers pour que les enseignants trouvent satisfaction à leurs revendications.

Kinshasa : la zone de santé de la N'Sele dotée d'ouvrages d'eau et d'assainissement

VÉRON K.

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) a, remis jeudi 30 septembre 2021, des ouvrages d'eau et d'assainissement à la zone de santé de la N'Sele, précisément aux centres de santé Elonga et Bahumbu.

Financé à hauteur de 350.000 dollars américains par l'UNICEF qui vient en appui au gouvernement de la République Démocratique du Congo, ce projet, a indiqué le directeur pays adjoint d'OXFAM, Raphaël Mbuyi, est, non seulement une réponse à la pandémie de la COVID-19, mais aussi une contribution au renforcement du système de santé avec l'approvisionnement en eau.

Ces ouvrages sont composés essentiellement de deux mini réseaux de distribution d'eau pour 772 ménages dont 402 ménages pour le centre Elonga et 370 pour le centre Bahumbu, quatre bornes fon-



taines pour les communautés avec huit robinets, un citerne en fibre pour une capacité de 20m3, six portes de latrines dont deux pour les personnes vivant avec handicap, une zone à déchet constitué no-

tamment d'incinérateurs permanents, soit cinq en métalliques déplaçables, deux fosses à placenta et deux à cendre, ainsi qu'un broyeur. Ils sont destinés à environ 4.632 bénéficiaires dont 2.410 femmes.

Tous ces ouvrages ont été exécutés par l'OXFAM, une confédération de vingt organisations caritatives indépendantes à travers le monde.

«Nous remercions l'UNICEF qui est notre bailleur de

fonds dans ce projet et qui nous a accompagnés dans la réalisation de ce travail depuis le début jusqu'en ce moment», a expliqué Raphaël Mbuyi.

Pour sa part, l'administrateur de l'UNICEF en charge du programme Eau, Hygiène et Assainissement, Pierre Tumba, a rappelé que l'UNICEF a signé un partenariat avec OXFAM en décembre 2020 afin de renforcer les mesures de prévention et contrôle des infections dans les formations sanitaires, avec l'amélioration des conditions d'eau, hygiène et assainissement.

Devos Kabamba et Gaston Nzakumu, respectivement médecin chef de zone de santé de la N'Sele et médecin-directeur du centre Elonga, ont, quant à eux, salué l'accompagnement de l'UNICEF dans la réalisation de ces ouvrages, avant d'inviter les bénéficiaires à en faire bon usage pour l'intérêt de la communauté.

Prévention des conflits, stabilisation et résilience des communautés : Kinshasa attend 700 millions Usd de la Banque mondiale

Vendredi en Conseil des ministres, le Gouvernement a adopté les grandes lignes de la Stratégie nationale de prévention des conflits, de stabilisation et de renforcement de la résilience des communautés. Son approbation par le Gouvernement permettrait au Conseil d'administration de la Banque mondiale de valider un financement supplémentaire de 700 millions USD dont la République Démocratique du Congo (RDC) est éligible, avec une possibilité d'obtenir une allocation supérieure, en vue de soulager ses problèmes de

fragilité et de conflits.

Cette stratégie, symbiose des stratégies sectorielles des secteurs concernés par les causes et les conséquences de la fragilité de la RDC, s'articule autour de quatre piliers, à savoir : (1) la gouvernance, (2) l'accès à la justice et la lutte contre l'impunité, (3) la sécurité et la stabilisation, (4) l'inclusion socioéconomique et le relèvement communautaire.

ECONEWS

COMPTE RENDU DE LA VINGT-DEUXIEME REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

La vingt-deuxième réunion du Conseil des ministres du Gouvernement de la République a été présidée, par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, ce vendredi 1^{er} octobre 2021 par visioconférence.

Cinq points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

I. Communication de son excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;

II. Points d'informations ;

III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des ministres ;

IV. Examen et adoption des dossiers ;

V. Examen et adoption des textes.

I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat a porté essentiellement sur cinq (5) points, à savoir :

1. De la rentrée scolaire et effectivité de la gratuité

Le Président de la République a rappelé son engagement à faire de l'éducation une priorité. Ceci se traduit par l'instauration de la gratuité de l'école et la valorisation de la formation professionnelle. Il a indiqué que pour la rentrée scolaire prévue le lundi 4 octobre prochain, environ 2 millions de nouveaux inscrits sont attendus. Ce constat positif met en exergue des efforts réalisés par le Gouvernement, d'une part, et la maturation de l'appropriation du programme de la gratuité par la population, particulièrement les parents, d'autre part.

Au-delà de ces acquis, le programme de gratuité devrait atteindre l'objectif de zéro paiement par enfant congolais, d'améliorer les infrastructures adéquates ainsi que les conditions de travail et de traitement des enseignants pour un rendement scolaire optimal et qualitatif.

Pour ce faire, le Président de la République a instruit le ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique de renforcer la collaboration

avec son administration pour améliorer le partage d'information et la gestion des bases des données. En vue d'extirper les fictifs (enseignants, écoles, etc.), et d'introduire les concepts de mesure de résultats, de développer une culture de pilotage, de transparence et de redevabilité.

Par ailleurs, il a chargé le Premier ministre de :

-Prendre les dispositions nécessaires pour la rentrée scolaire sur toute l'étendue de la République, avec les mesures exceptionnelles pour les provinces sous état de siège, et spécialement sur la scolarité des enfants hébergés dans les orphelinats en âge de scolarité, pour qu'ils bénéficient de l'égalité des chances en matière d'éducation.

-Créer une taskforce interministérielle notamment entre les ministères du Budget, des Finances et de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique en collaboration avec son cabinet, pour effectuer un suivi et une évaluation efficace du programme de la gratuité.

Rappelant que cette rentrée scolaire intervient, une fois de plus, sous la menace de la pandémie à Covid-19, le Président de la République a insisté sur l'impératif d'instruire les chefs d'établissements à mettre en place des dispositifs pratiques pour le respect des gestes-barrières.

2. Des cas des violations et d'abus sexuels commis par les agents de l'Organisation mondiale de la santé

Le Président de la République a exprimé son indignation suite aux cas d'abus et autres violences sexuelles commises par des agents de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en République Démocratique du Congo, entre 2018 et 2020, lors de la riposte contre l'épidémie d'Ebola qui sévissait dans le Nord Kivu et l'Ituri. Il a résolument condamné ces faits ignobles.

Au-delà de cette indignation, il a tout de même salué le courage de l'Organisation mondiale de la santé qui a publiquement dénoncé les faits commis par ses agents, et promis de se constituer partie civile.

Enfin, le Président de la République a lancé un appel à une collaboration franche sur le

plan judiciaire entre nos instances nationales et les instances internationales qui seront chargées de faire toute la lumière sur cette affaire. Il a réitéré son appel à la vigilance de tous pour que des tels faits ne puissent plus se reproduire.

3. Des objectifs d'amélioration du climat des affaires

Le Président de la République a rappelé au Conseil sa recommandation faite à chaque membre du Gouvernement de s'approprier la mise en œuvre du 6^{ème} pilier du Programme du Gouvernement, à savoir, le climat des affaires, en collaboration avec les structures appropriées.

Il a salué le travail de synchronisation fait par les différentes structures impliquées. Ces dernières ont permis l'élaboration d'un tableau de bord représentant l'ensemble des réformes nécessaires sur fond du programme d'actions 2021-2023 du Gouvernement.

Le Président de la République a appelé à une accélération de leur mise en œuvre afin de continuer à améliorer l'image de notre pays et à gagner la confiance des investisseurs qui attendent de nous des signaux forts.

Il a aussi souhaité qu'une évaluation de la mise en œuvre de ces réformes et assignations se fasse en Conseil des ministres trimestriellement. D'où, son instruction à la Cellule climat des affaires de la Présidence, de se rapprocher du Premier ministre pour mettre en place un dispositif permettant d'effectuer ce suivi. Par conséquent, a-t-il indiqué, la première évaluation est attendue pour le dernier Conseil des ministres du mois de décembre 2021.

En sa qualité de magistrat suprême, il a rappelé que tous ces efforts de réformes en amont ne valent rien, si en aval les opérateurs économiques ne bénéficient pas de l'assurance d'une sécurité judiciaire soutenue. Une fois de plus, il a interpellé la Justice à s'aligner sur cette dynamique et d'investir dans sa crédibilisation.

4. De la situation qui prévaut à l'Assemblée Provinciale de l'Equateur

A ce sujet, le Président de la République a demandé au Vice-

Premier Ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières de diligenter une enquête en vue de faire la lumière sur les événements de ces derniers jours et d'en établir les responsabilités. Il l'a également instruit de rappeler à Kinshasa, tous les protagonistes et envisager les mesures exceptionnelles qui peuvent permettre le retour de la paix.

5. De la situation de l'étudiant congolais bloqué à l'aéroport de Belgique

Le Président de la République a terminé son propos en évoquant la situation de l'étudiant congolais placé en centre fermé à l'aéroport de Zaventem en Belgique sous prétexte qu'il n'aurait pas les aptitudes pour prétendre poursuivre ses études universitaires alors qu'il a été inscrit à l'Université catholique de Louvain et qu'il dispose de tous les documents requis y afférents.

Il a fermement condamné cet acte déplorable tout en instruisant le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères d'approcher l'ambassadeur du royaume de Belgique accrédité en République Démocratique du Congo pour lui exprimer la totale désapprobation de cet acte et exiger la libération immédiate de Monsieur Jérôme Masudi Waso.

Le Président de la République a insisté sur la nécessité de rappeler aux autorités belges d'assurer, par devoir de réciprocité, un meilleur traitement aux citoyens congolais qui arrivent sur leur sol comme la République Démocratique du Congo le fait pour les sujets belges.

II. POINTS D'INFORMATIONS

II.1. Etat et administration du territoire

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, l'état du territoire national demeure généralement calme.

L'état d'esprit de la population a été marqué notamment par la rentrée parlementaire dans les Assemblées Provinciales le 30 septembre 2021; et l'interpellation du Ministre des Postes, Télécommunications et

Nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'Assemblée nationale le 29 septembre dernier sur la question du Registre des appareils mobiles (RAM).

Il a également informé le Conseil du passage de quatre membres du Gouvernement au Sénat pour éclairer les honorables sénateurs à propos de l'état de siège décrété par le Président de la République depuis le 3 mai 2021.

II.2. Situation sécuritaire

Le ministre de la Défense nationale et Anciens combattants a fait part au Conseil de la situation sécuritaire qui demeure calme et sous contrôle des Forces de défense et de sécurité sur l'ensemble du pays.

Il a indiqué que les opérations militaires se poursuivent normalement dans le cadre de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu dans l'objectif de restaurer la sécurité, la paix et l'autorité de l'Etat.

En Ituri, la situation de Makayanga, village située à 3 kilomètres de Komanda est sous contrôle des Forces Armées de la République Démocratique du Congo. Ces derniers ont repoussé les miliciens FPIC et FRPI le 26 septembre dernier et y ont installé un périmètre de sécurité. En territoire de Beni, le ministre de la Défense a informé le Conseil de l'activisme des groupes armés et des mesures prises par les Forces armées de la République Démocratique du Congo pour les contenir et réduire leur capacité de nuisance.

Le ministre de la Défense nationale et Anciens combattants a réitéré la détermination des forces de défense et de sécurité de mettre hors d'état de nuire ces ennemis du peuple congolais.

II.3. Évolution de la situation de la Pandémie à Covid-19

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention a dressé l'état de l'évolution de la situation de la pandémie à Covid-19. Il a noté la tendance baissière qui s'observe à travers toutes les zones affectées.

(Suite à la page 10)

Réduction des visas français : Rabat relativise, Tunis regrette, Alger hausse le ton

Entre la France et les pays du Maghreb, particulièrement le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, c'est une guerre froide qui ne dit pas son nom. Le gouvernement français a annoncé durcir les conditions d'obtention de visas pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Si Rabat se montre plutôt réservoir vis-à-vis de Paris, Alger est passé à la vitesse supérieure en rappelant son ambassadeur en France. Après le Maroc et l'Algérie, la Tunisie s'est aussi exprimée par la voix de son président, lors d'un échange téléphonique avec Emmanuel Macron.



Visa Schengen avec un passeport algérien (photo d'illustration). (Mourad ALLILI/SIPA)

ECONEWS

Les pays du Maghreb expriment leur mécontentement. Le Maroc a déploré mardi 28 septembre la décision de la France de durcir les conditions d'obtention des visas à l'égard des ressortissants du royaume, la qualifiant d'« injustifiée ».

Paris a annoncé la réduction du nombre de visas accordés aux ressortissants du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie en raison du « refus » de ces pays de délivrer les laissez-passer consulaires nécessaires au retour des immigrés refoulés de France.

« Le Maroc a toujours géré la question migratoire et le flux des personnes, avec une logique de responsabilité et d'équilibre entre la facilitation des déplacements des personnes [...] et la lutte contre la migration clandestine », a affirmé le chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita. Et d'ajouter : « La décision [de la France] est souveraine. Le Maroc va l'étudier, mais les raisons qui la justifient nécessitent de la précision, un dialogue, car elles ne reflètent pas la réalité ».

Ce durcissement de l'octroi des visas aux ressortissants maghrébins survient à

moins de sept mois de la présidentielle en France, en plein débat sur l'immigration. « C'est une décision drastique, c'est une décision inédite, mais c'est une décision rendue nécessaire par le fait que ces pays n'acceptent pas de reprendre des ressortissants que nous ne souhaitons pas et ne pouvons pas garder en France », a justifié le porte-parole du gouvernement français, Gabriel Attal, sur la radio Europe 1.

La principale pomme de discorde concerne les laissez-passer consulaires (LPC) qui ne sont délivrés qu'au comptegoutte, selon Paris, freinant des expulsions vers le Maroc déjà rendues compliquées par la crise sanitaire et les fermetures des frontières. Ainsi, selon le ministère français de l'Intérieur, le Maroc a délivré 138 de ces documents entre janvier et juillet, avec « un taux de coopération » de 25 %.

« Si ma mémoire est bonne, nos canaux consulaires ont délivré près de 400 laissez-passer pour des personnes se trouvant en situation irrégulière durant les huit derniers mois », a précisé de son côté Nasser Bourita. « Le Maroc a toujours réagi de manière pragmatique et stricte avec les personnes qui

se trouvent en situation irrégulière », a-t-il assuré.

Le ministre a également attribué à un « problème franco-français » la difficulté du rapatriement des ressortissants marocains, regrettant que la France ne leur impose pas de test PCR avant d'embarquer pour le Maroc, alors que Rabat rend obligatoire ce test pour pénétrer sur son territoire, pandémie oblige.

La France a délivré 18.579 visas en 2021 pour 24.191 demandés par des Marocains, un nombre par ailleurs très nettement en baisse. A titre de comparaison, en 2019, avant la pandémie de coronavirus, elle en délivrait 346.000 pour 420.000 demandes.

VIVE COLÈRE À ALGER

A Alger, la décision française a été jugée « disproportionnée » et « malencontreuse » par Amar Belani, envoyé spécial du gouvernement chargé de la cause du Sahara occidental et des pays du Maghreb arabe. « Nous prenons acte de cette décision disproportionnée et nous la déplorons », a déclaré ce haut responsable à l'agence officielle APS. La Tunisie n'a quant à elle pas officiellement réagi.

Et comme s'il n'en suf-

fitait pas, les dernières déclarations du président Macron ont ravivé les tensions. Entre l'Algérie et la France, c'est le froid polaire.

L'Algérie a annoncé samedi le « rappel immédiat pour consultation » de son ambassadeur à Paris, en expliquant cette décision par son « rejet catégorique » de déclarations attribuées au président français Emmanuel Macron évoquant notamment « un système politico-militaire » au pouvoir à Alger.

Dans un communiqué, la présidence algérienne a dit exprimer son « rejet de toute ingérence dans ses affaires intérieures » en précisant réagir à des « propos non démentis que plusieurs sources françaises ont attribué nommément » à M. Macron. En raison d'une « situation particulièrement inadmissible engendrée par ces propos irresponsables », Alger a décidé « le rappel immédiat pour consultation » de son ambassadeur à Paris, Mohamed Antar-Daoud.

Avant même qu'Alger diffuse un deuxième communiqué expliquant sa courte annonce initiale via la télévision publique, les médias algériens avaient diffusé largement des déclarations prêtées à M. Macron publiées samedi par le journal français Le Monde,

en les qualifiant d'« acerbes » et de « dérapage ».

TUNIS « REGRETTE » LA DÉCISION FRANÇAISE

Après l'annonce de Paris de réduction du nombre de visas accordés aux ressortissants du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, mardi, le président tunisien Kaïs Saïed a eu un entretien téléphonique samedi avec son homologue français Emmanuel Macron. Selon un communiqué officiel, le dirigeant tunisien a exprimé ses regrets face à la décision française. « Le président regrette la décision de réduire le nombre de visas accordés aux Tunisiens qui souhaitent se déplacer en France », a indiqué la présidence tunisienne sur sa page Facebook.

Selon la présidence à Tunis, lors de la conversation entre les deux chefs d'État, Emmanuel Macron a « déclaré que cette mesure pourrait être révisée ».

Le président Saïed lui a répondu que « la question de la migration irrégulière ne peut être abordée que sur la base d'une nouvelle vision », et que ce sera l'une des « priorités du nouveau gouvernement » tunisien, attendu d'un jour à l'autre.

Les deux chefs d'État ont abordé les questions migratoires lors de cette conversation téléphonique, et « sont convenus de renforcer la coopération bilatérale dans ce domaine », a pour sa part indiqué l'Élysée dans un communiqué.

Le Maroc et l'Algérie avaient déjà réagi, qualifiant le choix français d'« injustifié » pour l'un et convoquant l'ambassadeur français, pour Alger.

Escalades verbales entre Paris et Bamako : Emmanuel Macron juge « démocratiquement nu » le pouvoir en pace au Mali

ECONEWS AVEC AFP

Le président français Emmanuel Macron a qualifié, jeudi dernier, de « honte » les accusations d'« abandon » du Mali par la France portées par le Premier ministre de transition Choguel Kokalla Maïga à la tribune de l'ONU. « J'ai été choqué. Ces propos sont inacceptables (...) Alors que hier nous avons présidé à l'hommage national au sergent Maxime Blasco (tué au combat au Mali), c'est inadmissible. C'est une honte et ça déshonore ce qui n'est même pas un gouvernement », a déclaré le chef de l'État en répondant à RFI en marge du dîner de clôture de la saison Africa 2020 à l'Élysée.

Paris avait déjà fermement condamné ces derniers jours les propos tenus samedi par M. Maïga, qui a affirmé que l'annonce par Emmanuel Macron en juin de la réorganisation de la présence militaire française, avec la fin programmée de Barkhane, représentait « une espèce d'abandon en plein vol ».

LA CHARGE D'EMMANUEL MACRON CONTRE LA TRANSITION

« Je sais que les Maliens ne pensent pas ça », a estimé Emmanuel Macron, en soulignant que « la légitimité du gouvernement actuel », issu de deux coups d'État depuis 2020, était « démocratiquement nulle ».

« Nous sommes exi-

geants parce que nous sommes engagés, nous voulons lutter contre le terrorisme et pour la sécurité », a-t-il ajouté. « Nous sommes là parce que l'État malien l'a demandé. Sans la France, le Mali serait dans les mains des terroristes », selon lui. Il a dit attendre des dirigeants de la junte « qu'ils respectent leurs engagements : qu'en février il y ait des élections, qu'ils arrêtent de mettre en prison les opposants politiques, qu'ils fassent leur travail, c'est-à-dire le retour de l'État, ce qu'ils ne font pas depuis des mois ».

« Nous allons continuer les projets de développement » au Mali aux côtés de la communauté internationale. Mais « ce travail ne peut pas être

fait si les dirigeants ne prennent pas leurs responsabilités », a-t-il prévenu. « Ce n'est pas une fatalité », a-t-il poursuivi en donnant l'exemple du Niger, pays voisin du Mali, où il y a « un président courageux, le président Bazoum, après un autre président courageux, le président Issoufou, qui font le maximum, se battent pour leur peuple, l'éducation, la santé... Ils font un travail admirable ».

Après avoir visité avec son épouse Brigitte l'exposition de l'artiste ghanéen El Anatsui à la Conciergerie, Emmanuel Macron a reçu à dîner les acteurs et partenaires de la Saison Africa2020, qui s'est terminée jeudi. Il s'est félicité du succès de cette longue manifestation qui, depuis décembre

2020, a rassemblé plus de quatre millions de spectateurs dans 1.500 événements artistiques, scientifiques ou économiques sur tout le territoire français.

Elle « a permis de commencer à ce que la France reconnaisse la place de la jeunesse et de l'énergie africaine », a-t-il estimé. « Notre rapport à l'Afrique doit passer par la jeunesse et la société civile », a-t-il ajouté avant la tenue du sommet France-Afrique le 8 octobre à Montpellier, un sommet « un peu renversé » qui ne réunira pas des chefs d'État mais des représentants de la société civile africaine. Africa 2020 avait été proposée par Emmanuel Macron lors de son discours à la jeunesse africaine à Ouagadougou en 2017.

COMPTE RENDU DE LA VINGT-DEUXIEME REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

(Suite de la page 8)

Les opérations de vaccination se poursuivent.

Quatre types de vaccins sont désormais disponibles et permettent aux congolais de faire un choix. Il s'agit de : AstraZeneca, Moderna, Pfizer et Sinovac. Les doses du vaccin Johnson & Johnson sont attendues dans les prochains jours.

Le Gouvernement réitère son exhortation à la population afin d'observer scrupuleusement les mesures barrières et de se faire vacciner pour se protéger.

S'agissant de l'épidémie de méningite à Banalia, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention a informé le Conseil de l'avancement des préparatifs pour la vaccination et de l'arrivée des vaccins contre cette épidémie prévue le 2 octobre 2021.

Au sujet du Rapport de l'Organisation mondiale de la santé incriminant les agents de cette organisation dans les viols et exploitations sexuelles lors de l'épidémie d'Ebola de 2018-2020 en RDC, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention a indiqué que le Gouvernement en a pris acte et annoncé la mise sur pied d'une Commission indépendante ad hoc pour obtenir des sanctions exemplaires pour tous ceux qui se sont illustrés dans ces pratiques.

La République Démocratique du Congo est résolument engagée à mettre fin à toute forme de violence basée sur le genre.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des ministres a adopté le relevé des décisions prises lors de sa vingtième-et-unième réunion tenue le vendredi 24 septembre 2021.

IV. EXAMEN ET ADOPTION DES DOSSIERS (04 dossiers)

IV.1. Problématique de la mécanisation des Agents publics non-payés relatives à la mise à la retraite des agents ayant très largement dépassé l'âge requis.

Le vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique, Modernisation de l'administration et Innovation du service public a dressé, à l'attention du Conseil des ministres, de ce jour, un rapport à mi-parcours du processus de l'assainissement et de la maîtrise des effectifs des agents de carrière des services publics de l'Etat, en cours d'exécution au sein de son Ministère.

Il a informé le Conseil du lancement du processus de prise des mesures conservatoires consistant au blocage de la rémunération des agents dont les dossiers sont jugés soit litigieux ou soit frauduleux. Ils disposeront d'un délai de 3 mois pour introduire des recours éventuels et à l'expiration duquel ils seront radiés du fichier

de l'administration publique.

Par ailleurs, le vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique, partant de la vision du Chef de l'Etat qui fait de la lutte contre les discriminations sociales son cheval de bataille, a également soumis au Conseil un Plan de mécanisation générale et immédiate d'un effectif de plus de 22 000 Agents de toutes les administrations et toutes provinces confondues.

A l'occasion, il a tenu à souligner que ce Plan, fruit des concertations menées avec le ministre d'Etat, ministre du Budget et le ministre des Finances, a planché sur les sources de financement de cette mesure à très haute portée sociale. Il a en outre précisé que le processus est évolutif et progressif, l'objectif étant de se muer vers une administration moderne avec des effectifs et une masse salariale mieux maîtrisés.

Dans la même optique, mais sous un autre chapitre concernant la retraite, le vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique a sollicité du Conseil des ministres, qu'en attendant le Plan de mise à la retraite progressive défini pour 2022, les agents ayant très largement dépassé l'âge de la retraite, précisément tous les centenaires et certains nonagénaires, soient immédiatement admis à la retraite, notamment pour des raisons d'ordre humanitaire. 377 agents des régies financières et 20 secrétaires généraux sont également concernés.

Après débat et délibérations, le Conseil a adopté ce dossier tout en félicitant le vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique pour la qualité du travail présenté.

Le Conseil a également pris acte de l'organisation dans les tous prochains jours de la grande Commission paritaire Gouvernement-Intersyndicale nationale de l'administration publique (INAP), ayant mission de procéder à l'évaluation des engagements passés du Gouvernement notamment sur la politique salariale.

IV.2. Évaluation et suivi des mesures pour la mobilisation accrue des recettes de l'Etat.

Dans le cadre du renforcement du dispositif de mobilisation accrue de recettes publiques, le ministre des Finances a présenté au Conseil la situation de la trésorerie de l'Etat durant le mois de septembre 2021.

Ainsi, les recettes collectées du 1^{er} au 30 septembre dernier ont été de l'ordre de 1.069 milliards de Francs congolais. Ce qui représente un taux d'exécution de 121% par rapport aux assignations budgétaires du mois sous examen. Ce résultat vient consolider la tendance haussière des recettes publiques déclenchée depuis avril 2021.

Saluant la performance des

régies financières dans la mobilisation des recettes au-delà des attentes, le Ministre des Finances a donné des indications précises suivantes :

-La Direction générale des douanes et accises (DGDA) a fait un taux de réalisation de 128% sur ses assignations budgétaires évaluées à 219,7 milliards de CDF. Elle a mobilisé 280,2 milliards de CDF.

-La Direction générale des impôts (DGI) a atteint 117% de ses assignations mensuelles arrêtées à 511,3 milliards de CDF. Ses recettes se sont chiffrées à 599,6 milliards de CDF.

-La Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et participations (DGRAD) a, quant à elle, fait un taux de réalisation de 127% sur ses assignations de 149,6 milliards de CDF. Elle a mobilisé 190,1 milliards de CDF.

Il a, enfin, rassuré le Conseil de la détermination du Gouvernement à maintenir le cap de la mobilisation accrue des recettes publiques et de la rationalisation des dépenses de l'Etat qui ont tendance à s'ajuster au niveau de recettes réalisées.

Le ministre des Finances a été complété par le ministre d'Etat, ministre du Budget qui a informé le Conseil d'avoir transmis à tous les membres du Gouvernement le Plan d'engagement budgétaire plafonné à 2.353 milliards de CDF pour le quatrième trimestre 2021. Il a expliqué le bien-fondé de la nécessité de se conformer à la procédure d'engagement de la dépense publique.

Après débat et délibérations, ce dossier a été adopté.

IV.3. Stratégie nationale de prévention des conflits, de stabilisation et de renforcement de la résilience des communautés.

Le ministre des Finances a également présenté au Conseil les grandes lignes de la Stratégie nationale de prévention des conflits, de stabilisation et de renforcement de la résilience des communautés. Cette stratégie est une symbiose des stratégies sectorielles des secteurs concernés par les causes et les conséquences de la fragilité de notre pays.

Elle s'articule autour de quatre piliers, à savoir : (1) la gouvernance, (2) l'accès à la justice et la lutte contre l'impunité, (3) la sécurité et la stabilisation, (4) l'inclusion socioéconomique et le Relèvement communautaire.

Le ministre des Finances a insisté sur le fait que ces quatre piliers sont en phase avec le programme et les priorités du Gouvernement. Son approbation par le Gouvernement permettrait au Conseil d'administration de la Banque mondiale de valider un financement supplémentaire de 700 millions USD dont la République Démocratique du Congo est éligi-

ble, avec une possibilité d'obtenir une allocation supérieure, en vue de soulager ses problèmes de fragilité et de conflits.

Afin de garantir le succès de cette stratégie et compte tenu de sa portée multisectorielle, il a proposé au Conseil la création, par le Premier ministre, d'un Comité interministériel qui sera chargé du pilotage de la mise en œuvre de ladite stratégie qui s'inscrit dans le cadre du processus de «Prévention – Résilience – Assesment (PRA)» de la Banque mondiale.

Après débat et délibérations, le Conseil des ministres a adopté ce dossier.

IV.4. Iermes de références du Forum sur la cohésion et l'unité nationales.

La ministre près le Président de la République a expliqué aux membres du Gouvernement les enjeux de cette initiative dont l'objectif principal vise à organiser des assises qui vont circonscrire l'état des lieux actuel de la cohésion et de l'unité nationale afin de trouver des stratégies efficaces de conscientisation et de renforcement du vouloir vivre ensemble.

La cohésion et l'unité nationale constituent le nouveau leitmotiv, du Chef de l'Etat dans le souci de construire un pays fort, prospère, solidaire et uni où le vivre-ensemble sera une réalité malgré la diversité qui, au demeurant, constitue une force.

Il sera donc question de mettre sur table les problèmes qui rongent la cohésion et l'unité nationales, d'assurer une large représentativité des parties prenantes, d'adopter une approche transparente, de compréhension partagée des enjeux, et de renforcer les capacités des notables et des leaders d'opinions.

Après débat et délibérations, ce dossier a été adopté.

V. EXAMEN ET ADOPTION DE PROJET DE TEXTES (03 Textes)

V.1. Projets des Conventions nécessitant ratification

La ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux a présenté au Conseil deux projets de Conventions en matière judiciaire signées le 29 avril 2009, dans le cadre des relations diplomatiques entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo.

Le premier projet de loi concerne l'autorisation de ratification de la Convention d'entraide judiciaire. Ce texte traduit l'engagement de ces deux pays à s'accorder mutuellement l'aide dans toute la procédure en matière pénale visant des infractions dont la répression est, au moment où l'entraide est demandée, de la compétence des autorités judiciaires de la partie requérante.

Le second projet de loi porte sur l'autorisation de ratification de la Convention sur le transfèrement

des personnes condamnées. L'objectif ultime de cette collaboration, est celui d'offrir aux étrangers la possibilité de subir leur condamnation dans leur milieu social d'origine.

Pour se conformer à la procédure légale en la matière, selon les prescrits de l'article 214 de la Constitution de la République Démocratique du Congo, la ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux a sollicité l'approbation du Gouvernement.

Après débats et délibérations, ces deux projets de loi d'autorisation ont été adoptés.

V.2. Projet de décret portant création, organisation et fonctionnement d'un établissement public.

Le ministre des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale, représenté par la ministre déléguée auprès du ministre des Affaires sociales chargée des Personnes vivant avec Handicap et autres Personnes vulnérables, a fait, à l'attention des membres du Gouvernement, l'économie du texte du décret portant création, organisation et fonctionnement d'un établissement public dénommé «Caisse de solidarité nationale et de gestion humanitaire des catastrophes en République Démocratique du Congo (CSNGHC).

C'est une initiative motivée par la nécessité de tirer les leçons du caractère imprévisible des catastrophes naturelles en se dotant d'une capacité d'intervention et de riposte à toute crise humanitaire qui pourrait survenir. Aux termes de ce projet de décret, la Caisse présentée comme un mécanisme d'expression de la «solidarité nationale» sera dotée d'une personnalité juridique et jouira d'une autonomie administrative et financière.

Elle aura pour objet notamment de mobiliser et de canaliser tous les flux financiers et matériels nécessaires à la couverture des crises humanitaires ; de procéder à la prise en charge urgente et efficiente de victimes des catastrophes et autres calamités ; et, d'assurer la coordination des interventions et des actions humanitaires.

La ministre déléguée a indiqué que les ressources de cet établissement public seront constituées des allocations budgétaires de l'Etat, de la solidarité nationale et internationale, des subventions diverses et des contributions des bailleurs des fonds.

Après débat et délibérations, le Conseil a adopté ce Projet de Décret. Commencée à 11h24, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 16h14.

PATRICK MUYAYA KATEMBWE
MINISTRE DE LA
COMMUNICATION ET MÉDIAS
PORTE-PAROLE DU
GOUVERNEMENT

Linafoot : Mazembe gagne dans la douleur, Sanga Balende se relance

C'est dans la douleur que le TP Mazembe est venu à bout de FC Blessing par le score étriqué d'un but à zéro. Ce qui a provoqué la colère de son sélectionneur, Franck Dumas. A Mbuji-Mayi, Sa Majesté Sanga Balende s'est, enfin, relancé après sa victoire (2-1) face au promu, AC Kuya.

N. KANU AVEC FOOTRDC.COM

Après sa démonstration (4-0) face à Sanga Balende, TP Mazembe a disputé, dimanche dans son antre de Kamalondo (Lubumbashi), son deuxième match de la saison face au FC Blessing de Kolwezi.

Le TP Mazembe a eu du mal à imposer sa loi, sérieusement malmené par un Blessing décomplexé. Pourtant, c'est dès la 14^{ème} minute que Jean Baleke a donné l'avantage à Mazembe en ouvrant le score par un coup de tête rageur. Puis, c'était le passage dans le désert, obligeant plutôt Mazembe à se réorganiser pour gagner son avantage au marquoir.

Malgré tous les changements opérés avec l'entrée en jeu, en seconde période,

de Kalaba, Mwamba Patient et Luzolo, Mazembe n'est pas parvenu à équilibrer son jeu. Une faiblesse que Blessing n'a pas pu capitaliser, malgré une occasion d'égalisation à la 70^{ème} minute.

LA COLÈRE DE FRANK DUMAS

À l'issue de la rencontre, Franck Dumas, l'entraîneur principal de Mazembe, n'a pas caché sa colère.

«Je suis satisfait pour la victoire, mais pour voir un bon match, il faut deux équipes qui jouent», a-t-il asséné d'entrée de jeu, au micro de Nyota TV. «On a essayé de créer, Blessing a joué sur nos erreurs, ils sont restés derrière. Quand on a joué dans notre camp, ils ne sortaient pas. Le public veut autre chose, mais ce soir il n'y avait qu'une équipe sur le terrain. C'est désolant», a déclaré Dumas. Et il ne s'est pas arrêté en si bon chemin...



Mazembe a souffert pour venir à bout de Blessing

«On s'attendait à ce que l'adversaire se réveille, mais ce n'était pas le cas, ils ont joué sur nos erreurs de passe, on va retenir les trois points. Et penser à autre chose. Ce qui m'intéresse, c'est d'avoir un autre comportement sur le terrain».

Après l'ouverture score, il note que son équipe a relâché : «Encore une fois, on a fait les mêmes bêtises que lors du dernier match. Avant le but, on a joué et après on a arrêté de faire le jeu. Il y a des joueurs qui doivent se re-

mettre en question parce qu'avec moi, il n'y a pas de titulaire. On va préparer le prochain match mais je vais remettre de l'ordre dans la maison».

SANGA BALENDE SE REPREND

Sa Majesté Sanga Balende peut enfin respirer. Après une mauvaise entame du championnat, l'équipe de Mbuji-Mayi s'est rassurée dimanche à domicile face au promu, AC Kuya (2-1).

Dès l'entame de la ren-

contre, les locaux ont sonné la révolte grâce un but de Butoto Kamana à la 9^{ème} minute. En seconde période, Sanga Balende a alourdi le score à la 49^{ème} minute par le joueur Matafadi. AC Kuya s'est montré menaçant jusqu'à réduire le score à la 72^{ème} minute par Mukuli.

US PANDA IMPOSE UN NUL À DCM

L'US Panda B52 de Likasi (Haut-Katanga) a imposé, jeudi dernier, un nul à DC Motema Pembe de Kinshasa (1-1) au stade Kikula de Likasi, en match de la 3^{ème} journée du 27^{ème} championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Les Immaculés kinois ont été les premiers à ouvrir le score par Katy Katulondji (33^{ème}), un transfuge de Dauphin Noir de Goma et un ancien de l'AC Dibumba de Tshikapa et l'US Panda a égalisé par le biais d'Abel Nyembo (78^{ème}).

Malgré le forcing des locaux pour arracher une victoire dans les sept minutes additionnelles, les deux équipes se sont séparées sur ce score nul de 1-1.

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa / Gombe
Tél : +243 81 904 17 63 /
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :

kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
Olivier Dioso
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Éliminatoires Qatar 2022 : le stade des Martyrs accueille ce jeudi le match RDC-Madagascar

NANA KANKU

Dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du Monde Qatar 2022, la République Démocratique du Congo peut enfin disputer ses matchs à Kinshasa, sa capitale, au stade des Martyrs de la Pentecôte. Ainsi, en a décidé la FIFA (Fédération internationale de football association), après l'avis favorable des inspecteurs de la CAF (Confédération africaine de football).

Le prochain match en vue est celui qui oppose, jeudi 7 octobre 2021, la République Démocratique du Congo au Madagascar. Match comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde, Qatar 2022.

Le stade des Martyrs étant ainsi homologué, le ministre des Sports et Loisirs, Serge Nkonde Chembo, n'a pas caché sa satisfaction, après la décision de la FIFA.

Dans un tweet, il a remercié le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour son implication dans les questions touchant directement aux sports.

Pour ramener le stade



Le vestiaire rénové du stade des Martyrs

des Martyrs aux standards internationaux, le ministre Serge Nkonde a réceptionné, le samedi 2 octobre 2021, une ambulance médicalisée.

La cérémonie de remise officielle de cette ambulance par le ministre de la Santé Publique à son homologue des Sports a eu lieu à l'hôtel du Gouvernement à Kinshasa.

C'était aussi l'occasion pour le patron des sports de saluer le leadership du Premier ministre et le ministre de la Santé Publique pour ce geste posé à

l'égard de son institution.

Il a, par la suite, promis d'instruire ses services de prendre soin de cette ambulance qui va beaucoup servir dans les milieux sportifs.

«Je tiens à exprimer ma gratitude à son excellence Monsieur le ministre de Santé Publique pour son geste posé à l'endroit de notre ministère et surtout d'avoir répondu promptement à notre demande parce que j'avais trouvé qu'il y avait un besoin imminent. Nous sommes en

pleine réhabilitation du stade des Martyrs de la Pentecôte qui vient d'être homologué par la FIFA», a-t-il conclu.

A noter que, pour cette troisième journée des éliminatoires à la Coupe du Monde, la RDC n'a pas droit à l'erreur. Le sélectionneur principal des Léopards A, Hector Cuper Raoul, et son interprète séjournent, depuis le 30 septembre, à Kinshasa. Le premier groupe de joueurs sélectionnés a pris déjà son quartier dans la capitale congolaise.

Présidence de la Céni : pas de fumée blanche au Centre interdiocésain

L'impasse demeure au niveau du choix d'un candidat-président à la tête de la centrale électorale. Le blocage persiste pour le candidat du consensus. Décidément, les confessions religieuses sont déterminées à prendre la Céni en otage. Les Catholiques et les Protestants accusent le candidat présenté par les six autres confessions religieuses d'être en accointance avec le pouvoir en place. Des analystes estiment que ce sont plutôt la Cénco et l'ECC qui flirtent avec ce pouvoir à préparer le lit du glissement.

OLIVIER DIOSO

Le consensus est loin d'être trouvé pour la désignation du candidat-président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). La dernière tentative d'harmonisation des vues entre les huit confessions religieuses reconnues officiellement, pour se mettre d'accord sur cet oiseau rare, s'est soldée par un échec.

Les six confessions religieuses, à savoir l'Eglise Kimbanguiste, l'Eglise orthodoxe, la Communauté islamique du Congo (Comico), l'Armée du Salut, l'Eglise de réveil et l'Eglise indépendantiste, continuent de camper sur leur position. Elles tiennent mordicus au choix qu'ils ont déjà opéré sur la personne de Denis Kadima de

l'Eglise Kimbanguiste. Alors que les deux autres, l'Eglise catholique au Congo et l'Eglise du Christ au Congo (ECC), poursuivent également leur récusation de ce choix car Denis Kadima, soutiennent-elles, a des accointances avec le pouvoir en place, principalement avec le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi. Ce qui peut amener le candidat des "six" à jouer le jeu du pouvoir en place.

Entre-temps, la coalition Lamuka, aille Fayulu-Muzito, et le Front commun pour le Congo (FCC) de l'ancien président de la République, Joseph Kabila, faisant partie de l'opposition, ne désarment pas pour réclamer le dialogue sur la dépolitisation de la Céni et le consensus autour des élections. Cela avant le choix du président et des membres



de la centrale électorale.

A noter que, lors de cette dernière rencontre convoquée par le président de la plate-forme des confessions religieuses et président de la Commission épiscopale nationale du Congo (Cénco), Mgr Marcel Utembi, les violons ne s'étaient toujours pas accordés entre les deux parties. Toutefois, pour le porte-parole de la Cénco, l'abbé Nshole, tout n'est pas encore perdu. Pendant que le temps presse.

De son côté, le représentant de l'Eglise de réveil, Dodo Kamba, a annoncé,

avec tout le sérieux du monde, la fin des négociations. Il a dit se tourner vers l'Assemblée nationale qui devra tout régenter en procédant à l'entérinement du candidat des "six".

Il a fait savoir que tout le travail a été déjà fait, à leur niveau et il ne lui reste qu'à le déposer au bureau de la chambre basse du Parlement.

Il n'a pas manqué de déplorer l'attitude anti-démocratique des Catholiques de la Cénco et des Protestants de l'ECC qui foulent aux pieds la loi de la majorité. Après que

les "six" ont jeté leur dévolu sur Denis Kadima, cela n'a jamais rencontré l'assentiment de la Cénco et de l'ECC.

Dans tous les cas, on ne peut que se demander si l'argument avancé par ces dernières suffit pour bloquer tout un processus sans lequel les élections libres, transparentes et démocratiques sont pratiquement irréalisables.

D'aucuns pensent que les Catholiques et les Protestants flirtent avec le pouvoir et non le contraire. Ils vont donc porter la responsabilité du glissement. S'ils ne veulent pas mettre un peu d'eau dans leur vin.

C'est dire que l'impasse demeure. Et que l'entérinement dans ces conditions constitue la politisation de la centrale électorale. Ce qui est inconstitutionnel et présage qu'on ira de contestations en contestations avec tout ce qui pourrait en découler.

C'est aussi à juste titre qu'un acteur politique, en l'occurrence Lisanga Bonganga, fait remarquer que «*tout passage en force pour la désignation du président de la Céni, sans consensus, risque de mettre le pays à feu et à sang*».

La Cicos évalue à Kinshasa les résultats du projet « Gmes and Africa »

A.T.

La Commission internationale du bassin Congo-Oubangi-Sangha (Cicos) a organisé, le mardi 28 septembre 2021 au Cercle Elais de Kinshasa, un atelier national de sensibilisation des décideurs sur les résultats du Projet Gmes and Africa-Cicos RDC. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le représentant de la vice-Premier ministre et ministre de l'Environnement.

Dans son mot d'ouverture, le directeur des Ressources en eau de la Cicos, Georges Gulemvuga, a indiqué que l'initiative du projet Gmes and Africa s'inscrit dans le cadre de la stratégie conjointe Union africaine-Union européenne ainsi que les stratégies et politiques spéciales en Afrique, alignées sur l'aspiration 7 de l'agenda 2063 de l'Union africaine. Et de noter que lancé depuis octobre 2018, le programme Gmes and Africa arrive à terme et sera clôturé en décembre 2021.

L'organisation de cet atelier s'inscrit dans le cadre du résultat 4 du projet, portant sur la sensibilisation et le



renforcement des capacités des décideurs et des parties prenantes. Son objectif est d'amener les décideurs et parties prenantes à prendre conscience de l'intérêt et la pertinence des services et produits développés par le consortium, mettant en exergue, les applications pratiques de l'observation de la terre sur le terrain pour permettre de prendre des bonnes décisions, dans la mise en œuvre de politiques de gestion de l'eau

et des ressources naturelles, a fait savoir le représentant de Mme le secrétaire général de la Cicos.

Au demeurant, Georges Gulemvuga a exprimé la gratitude de la Cicos à l'Union africaine et l'Union européenne, dont le partenariat permet aujourd'hui de développer en faveur de l'Afrique, un tel projet visant à réduire, voire à éliminer l'écart entre le continent africain et le reste du monde, dans la maîtrise des

technologies liées à la surveillance mondiale de l'Environnement pour la sécurité. Ce, avant de renouveler ses sentiments de reconnaissance à l'endroit des hautes autorités du Cameroun, au Président Félix Tshisekedi ainsi qu'à son Gouvernement pour le soutien constant apporté à la Cicos.

Le représentant de la vice-Premier ministre et ministre de l'Environnement a déclaré «*Les phénomènes météorologiques extrêmes, le*

changement climatique, la dégradation des terres, les sécheresses et les inondations affectent négativement la planète. L'Afrique connaît particulièrement certaines conséquences les plus graves sur ses écosystèmes, sur ses systèmes de production et, finalement, sur le développement socio-économique de ses habitants. La RDC n'en est pas épargnée». Et d'ajouter «*Afin d'améliorer les conditions socio-économiques de la population par le canal de la sécurité alimentaire, l'amélioration de la gestion de l'Environnement et des ressources naturelles, la préparation face aux catastrophes et la réduction des risques, l'Afrique, à travers le programme Gmes and Africa, utilise l'observation de la terre et les technologies satellitaires pour générer des produits et services d'information visant le développement socio-économique de ses habitants*».

S'adressant aux participants, il leur a demandé de faire preuve de perspicacité en formulant des propositions constructives pouvant permettre une mise en application efficiente des résultats de ce projet.